

ANNEE 2020-2021

INFORMATIONS GENERALES :

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE (L1 Sps)

ROTATION DES ETUDIANT(E)S SUR LES SITES ET DANS LES AMPHIS

Pour établir une certaine équité entre les étudiants en leur permettant d'être en présence de l'enseignant (en médecine ou en odontologie), les 11 parcours changeront de lieu selon le calendrier des rotations ci-dessous. Durant la semaine, les étudiants restent dans leurs salles, alors que les enseignants dispenseront leurs cours en médecine.

1er SEMESTRE 2020-2021

Cf l'emploi du temps via ERNEST/ENT

PERIODES	Heures	GRAND AMPHI		PETIT AMPHI	Amphi Biophysique		ANAT	DENT
							Amphi	Amphi Frank
Places assises								
Entrées (1)								
du Lu 07.09.20 / 8h au LU 12.10.20 / 12h		N2 N12	N4 N10	N1 N5 N6	N9	N8	N3	N7 N11
du MA 13.10.20 / 8h au LU 23.11.20 / 12h		N6 N7	N3 N8 N9	N2 N10 N11 N12	N1	-	N4	N5
du MA 24.11.20 / 8h au LU 11.01.21 / 12h		N1 N7 N11	N5 N6	N3 N4 N8	N2	-	N9 N10	N12
* dates confirmées ultérieurement								

*(sous réserve)

2ème SEMESTRE 2020-2021 (*Mise à jour en décembre 2020)

Cf l'emploi du temps via ERNEST/ENT

PERIODES	Heures	GRAND AMPHI		PETIT AMPHI	Amphi Biophysique		ANAT	DENT
							Amphi	Amphi Frank
Places assises								
Entrées (1)								
du . / 8h au / 12h								
du / 8h au 20/ 12h								
du / 8h au / 12h								
* dates confirmées ultérieurement								

Légende : (1) : Localisation des entrées GA1, GA2, PA1 et PA2 : cf. page 3

† : Répartition des groupes des étudiants primants (N1 à N13) : cf. page 2

: Cours en présence de l'enseignant : au Petit Amphi pour le site Médecine

REPARTITION DES ETUDIANT(E)S DE LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE POUR ROTATION DANS LES AMPHITHEATRES - 2020-2021

TOTAL DES INSCRITS : * 1420 étudiants (sous réserve) -

LA PROMOTION INSCRITE DANS LE PARCOURS SCIENCES DU VIVANT est subdivisée en **2 ensembles (1^{ère} moitié de l'alphabet (de A à L) et 2^{ème} moitié de l'alphabet (de M à Z).**

A/ ETUDIANT(E)S INSCRIPTION EN LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE *(1420 c) sont réparti(e)s comme suit : (une couleur par parcours (sauf **SCIENCES DE LA VIE** – (cf ci-dessous : groupes N1 et N2) :

N1 (BLEU FONCE) (200 c.) : Sciences de la vie (**de : A à K**)

N2 (NOIR) (200 c.) : Sciences de la vie (**de : L à Z**)

N3 (MARRON) (150 c.) : Chimie

N4 (BLEU CLAIR) (150 c.) : Sciences économiques

N5 (VERT CLAIR FLUO) (120 c.) : Psychologie

N6 (ORANGE) (100 c.) : Mathématiques

N7 (ROUGE) (100 c.) : Physique

N8 (JAUNE) (100 c.) : Droit

N9 (VERT FONCE) (110 c.) : Sciences et Technologie

N10 (ROSE) (80 c.) : Sciences sociales

N11 (BLANC) (40 c.) : Sciences de la Terre

N12 (VIOLET) (100 c.) : Sciences du sport

PORTES D'ENTREE DANS LES AMPHITHEATRES

GRAND AMPHITHEATRE / FACULTE DE MEDECINE : 2 rue Kirschleger

GA1 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de droite*

GA2 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de gauche*

PETIT AMPHITHEATRE / FACULTE DE MEDECINE : 2 rue Kirschleger

PA1 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de droite*

PA2 : Entrée sur le parvis, rue Kirschleger, *porte de gauche*

AMPHITHEATRE D'ANATOMIE NORMALE / HOPITAL CIVIL

et SALLE T.P. D'ANATOMIE NORMALE / HOPITAL CIVIL

Entrée à droite pour l'Institut d'Anatomie Normale,

Rez-de-chaussée : salle de TP / 1er étage : Amphithéâtre

AMPHITHEATRE DE BIOPHYSIQUE / HOPITAL CIVIL

Entrée par l'escalier extérieur, face à l'Institut d'Anatomie Normale, donnant sur le parking derrière l'ex-SAMU

AMPHITHEATRE Robert FRANK / FACULTE D'ODONTOLOGIE / HOPITAL CIVIL

Derrière le Pavillon Leriche / Clinique de Chirurgie Dentaire

CES AMPHIS NE SONT PAS UTILISES POUR LES COURS MAGISTRAUX AU 1^{er} SEMESTRE 2020-21

AMPHITHEATRES GERHARDT ET PASTEUR / FACULTE DE PHARMACIE

Au 1er étage / 74 route de Rhin - 67401 ILLKIRCH

TRAVAUX DIRIGES DE LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE

I - ORGANISATION EN GROUPES :

Vous intégrez un des 11 parcours de la licence sciences pour la santé pour 2020-2021.

En début d'année, **tous les étudiants inscrits** à la L1 SCIENCES POUR LA SANTE sont répartis, selon leur ordre alphabétique et leur parcours, en **groupes**. **La répartition a été enregistrée dans le logiciel des emplois du temps. Elle tient compte des capacités des salles, etc**


N.B. : Il convient de vérifier régulièrement les informations sur les cours et les emplois du temps en consultant votre adresse de messagerie sur 'partage' : « etu.unistra.fr ». Des notifications seront adressées directement aux étudiants des groupes de TD concernés pour les prévenir des changements de salles/horaires/etc.

Les étudiant(e)s **sont tenu(e)s de respecter leur groupe de T.D.** Un appel pourra être effectué à l'entrée de chaque salle. La **présence** aux TD est requise.

N.B. : La faculté de médecine ne transmettra des informations que via votre adresse email universitaire (etu.unistra.fr). Vous devez donc les consulter régulièrement.

PERSONNALISATION DES EMPLOIS DU TEMPS
ERNEST (environnement numérique de travail)

Afin de vous permettre d'avoir un emploi du temps individualisé, vous devrez, après avoir reçu les répartitions dans chacun des groupes de TD :

- Vous rendre sur <https://monemploi dutemps.unistra.fr> ou dans le catalogue des applications Ernest(ENT) 
- Personnaliser votre emploi du temps (bouton « Personnaliser » en haut à gauche
Sélection de Ressources > Faculté de Médecine > L1 SPS > puis vos groupes de TD

Les groupes de TD :

- . L1SPS GR MTU : groupe du module MTU (méthodologie et travail universitaire) : par Parcours disciplinaire hors santé (attention sciences et technologie et « sciences de la terre et de l'univers » sont ensemble)
- . L1SPS GR Parcours disciplinaires : groupe de TD en fonction des 11 parcours disciplinaires et sous-groupe
- . SHS Sciences de la Vie (SDV) : ne concerne que les étudiants inscrits dans le parcours Sciences de la vie

□ DIVERS

Tout **changement** intervenant dans votre situation doit être immédiatement signalé au Bureau 2 du 1er et 2^{ème} Cycles de la Faculté de médecine : changement d'adresse, d'état civil, de nationalité, etc . .(au Rdc du bâtiment administratif).

En cas de **perte de la carte d'étudiant**, vous devez vous adresser à PASS CAMPUS

<https://demandes.passcampus.fr/unistra/carte-perdue-volee>

En cas de perte de la **carte d'accès aux amphithéâtres**, vous devez vous présenter au Bureau n°5 (au Rdc du bâtiment administratif) pour retirer un laissez-passer pour une période de quelques jours, et qu'il faudra présenter à l'entrée de la salle.

ANNULATION D'INSCRIPTION
Impérativement avant le 31 Octobre 2020

Formulaire à télécharger sur le site internet

<http://www.unistra.fr/index.php?id=25143>

Rappel :

Les étudiants ont la possibilité de solliciter l'annulation de leur inscription administrative **jusqu'au 31 octobre 2020, minuit**. Au-delà de cette date aucune annulation ne sera accordée quels que soient les motifs, y compris pour maladie ou hospitalisation.

Attention : Au-delà de cette date, l'inscription restera effective et aucun remboursement ne sera effectué.

L'annulation d'inscription et le remboursement des frais d'inscription ne pourront s'effectuer qu'une fois le dossier **COMPLET** (formulaire rempli et documents demandés).

Le dossier devra être remis au bureau 2 avec les documents demandés (cf pièce jointe) soit :

- en dépôt directement au bureau

ou

- transmis par mail à med-bureau2@unistra.fr

NB : L'étudiant qui annulera son inscription ne sera plus admis dans les amphithéâtres et salles de TD. Il pourra se réorienter dans une autre faculté de l'université pour se renforcer dans les disciplines où il est insuffisant.